

La Gazette en Yvelines



Dossier page 2

Le paysage politique français a été ébranlé, le mercredi 4 décembre dernier, par le renversement du gouvernement Barnier suite au vote de la motion de censure déposée par les députés de Gauche. Depuis, le Président de la République Emmanuel Macron cherche le profil idéal pour constituer un gouvernement « d'intérêt général ». Dans les Yvelines, 3 députés ayant voté pour la censure militent désormais pour la formation d'un gouvernement de Gauche.

MANTES-LA-JOLIE

Michel Vialay doit rembourser plus de 50 000 euros à la Mairie

Faits divers page 10



Actu page 4

LES MUREAUX

« C'est complètement délirant » : la hausse du prix du pass Navigo agace élus et usagers

MANTES-LA-JOLIE

La Poste de Gassicourt remplacée par une Maison France Services le 6 janvier **Page 4**

VALLEE DE SEINE

Plus d'un mois après, le réseau de bus Cergy-Conflans toujours paralysé **Page 5**

YVELINES

Passage de l'A13 en flux libre : votre avis nous intéresse **Page 8**

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

À peine sorti de prison, il y retourne pour avoir frappé un voyageur à la gare **Page 10**

FOOTBALL

Mantais et Muriatins chutent à l'extérieur **Page 12**

POISSY

La grande parade de Noël défilera ce samedi **Page 14**

CONFLANS-SAINT-HONORINE

Chnina, Sefrioui : deux hommes, une fuite en avant

Faits divers page 10



Actu page 6

POISSY

Plus de 800 rendez-vous : les acteurs de l'économie yvelinoise se sont réunis à la convention d'affaires



Actu page 8

LES MUREAUX

« Impacts LMX », un fonds pour accompagner des initiatives naissantes



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

YVELINES

Après la censure, comment sortir de l'impasse ?

■ MAXIME MOERLAND

« J'aurais préféré que mon premier mandat ne soit pas marqué du fait que j'ai renversé un gouvernement ». Dieynaba Diop ne s'y trompe pas : son mandat, ainsi que celui de tous les parlementaires en exercice de l'Assemblée Nationale, a gagné sa place dans les livres d'histoire. Pour la première fois depuis 1962, le gouvernement a été renversé par une motion de censure, déposée par les députés du Nouveau Front Populaire le mercredi 4 décembre. Mais la députée de la 9^{ème} circonscription des Yvelines l'assure : elle n'a « pas eu le choix ». « Il n'y a eu aucun dialogue, regrette Dieynaba Diop. À aucun moment il n'a tendu la main à la gauche, à aucun moment il n'a essayé de faire des compromis, et je pense qu'en plus, il continue de s'enfermer ».

L'allocution présidentielle du jeudi 5 décembre ? « Je ne m'attendais

jours. Le déni encore et toujours », pouvait-on lire sur ses réseaux sociaux.

Si Benjamin Lucas a voté la censure du gouvernement, ce n'est pas seulement en raison de la mise à l'écart de la gauche, pourtant arrivée en tête des dernières élections législatives. Mais aussi pour les liaisons nouées avec l'extrême droite. « Les tentatives caricaturales et grotesques déployées depuis des semaines par le gouvernement pour s'attirer le soutien du RN ont atteint leur paroxysme quand, en direct à la télévision, le Premier ministre en a appelé au secours de l'extrême droite, reniant totalement le barrage républicain de juillet dernier ».

Pendant ce temps, le député de la 12^{ème} circonscription des Yvelines, Karl Olive, a pris le temps de saluer « l'Homme d'État qu'est Michel Barnier » qui, selon ses propres

Le paysage politique français a été ébranlé, le mercredi 4 décembre dernier, par le renversement du gouvernement Barnier suite au vote de la motion de censure déposée par les députés de Gauche. Depuis, le Président de la République Emmanuel Macron cherche le profil idéal pour constituer un gouvernement « d'intérêt général ». Dans les Yvelines, 3 députés ayant voté pour la censure militent désormais pour la formation d'un gouvernement de Gauche.



Nommé le 21 septembre dernier, le gouvernement Barnier n'aura pas résisté plus de trois mois.

cembre dernier. « Les forces politiques du front républicain doivent se réunir pour définir les convergences possibles », peut-on lire dans celle-ci, invitant toutes les forces opposées au Rassemblement national à travailler ensemble à un accord de non-censure, ou à la production d'une plateforme de gouvernement provisoire.

« Il n'y aura pas de trahison d'alliance »

Alors que le camp présidentiel continue d'exhorter le PS à lâcher LFI pour former un « bloc central » avec le centre et la droite républicaine, pour Dieynaba Diop, c'est clair : « il n'y aura pas de trahison d'alliance », assure-t-elle. « Ils nous ont prouvé avec le budget qu'on ne pouvait pas compter sur eux, les députés du socle commun nous ont laissé en tête-à-tête avec le RN, ils n'ont pas siégé pendant 3 semaines. En fait, ce sont eux les responsables de tout ça. Nous, on l'a dit très clairement : on veut un gouvernement de gauche avec tous nos alliés à gauche, pour ensuite chercher des majorités texte par texte avec le front républicain ».

La nomination d'un Premier ministre de Gauche ressemble pourtant de plus en plus à un vœu pieux, alors que les noms qui

circulent, de François Baroin à François Bayrou, semblent plutôt issus du centre-droit. « On voudrait nous refaire le coup du macronisme qui met dans un même gouvernement des gens qui portent des projets antagonistes, je n'en veux pas, assénait Benjamin Lucas sur le plateau de France Info en début de semaine. La proposition que je fais, c'est qu'on s'en tienne à des principes. Dans une démocratie parlementaire, c'est la coalition qui est la plus nombreuse qui gouverne. Je pense que cette coalition, nous, le Nouveau Front Populaire, puisque nous n'avons pas de majorité absolue, nous devons laisser le parlement faire son travail. Nous devons nous engager solennellement à ne pas déclencher le 49.3, et vous, en contrepartie, de ne pas nous censurer ».

Ce lundi 9 décembre, le président de la République recevait plu-

sieurs représentants politiques, de Marine Tondelier à Fabien Roussel en passant par les députés indépendants du groupe Liot. L'occasion de leur soumettre sa nouvelle idée : organiser, dans les jours qui suivent, une réunion regroupant les différents partis afin de mener des concertations communes, une première depuis la dissolution de juin dernier.

Mener des concertations communes

Reste désormais à savoir quel camp sera le premier à faire un pas vers l'autre. Le parti présidentiel, qui à l'heure où nous écrivons ces lignes, place LFI et le RN en dehors de l'équation ? Le PS et les écolos, jusque-là fidèles avec leurs alliés du Nouveau Front Populaire ? Réponse cette semaine. ■



Benjamin Lucas et Dieynaba Diop autour de la candidate du Nouveau Front Populaire au poste de Premier ministre, Lucie Castets, lors de sa venue à Limay.

à rien, mais j'étais quand même déçue, lâche-t-elle. À aucun moment il n'y a une prise en compte de sa responsabilité ». Et elle n'était pas la seule. Son homologue de la 8^{ème} circonscription, Benjamin Lucas (Génération.s), n'a pas résisté à l'envie de faire un « live-tweet » pendant la prise de parole du chef de l'État. « L'arrogance encore et toujours. Le mépris encore et toujours. Le mensonge encore et tou-

mots, s'est heurté « à l'étroitesse des partis qui n'ont finalement jamais voulu travailler ensemble ».

Justement, travailler ensemble, c'est ce qui a motivé les pontes du parti Place Publique que sont Raphaël Glucksmann, Aurore Lalucq et le député de la 7^{ème} circonscription des Yvelines Aurélien Rousseau, à écrire une tribune dans *Le Monde* du 5 dé-

Ces ministres yvelinois bientôt dans le livre des records ?

Trois petits mois. C'est le temps qu'aura tenu le gouvernement Barnier au pouvoir, un record qui était jusque-là détenu par celui de Bernard Caze-neuve en 2016-2017. Sauf retournement de situation, nos trois ministres issus des Yvelines que sont Jean-Noël Barrot, Sophie Primas et Othman Nasrou vont inscrire leur nom dans les livres d'histoire (et des records), en faisant partie des ministres ayant conservé leur siège le moins longtemps... à moins qu'ils soient reconduits par un nouveau Premier ministre dans les prochains jours.



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde



LES MUREAUX

« C'est complètement délirant » : la hausse du prix du pass Navigo agace élus et usagers

Le groupe Socialiste Écologiste Radical s'est mobilisé dans les gares franciliennes vendredi dernier pour protester contre l'augmentation du tarif du pass Navigo, qui atteindra les 88,80 euros mensuels le 1^{er} janvier 2025.

■ MAXIME MOERLAND

« On nous avait prévu la révolution des transports, mais en fait, c'est la punition ». Quelques heures après avoir pesté devant l'allocution présidentielle, la député de la 9^{ème} circonscription des Yvelines, Dieynaba Diop, était de retour aux affaires locales sur le parvis de la gare des Mureaux. Au menu de ce début de journée, une opération tractage orchestrée par le groupe Socialiste Écologiste Radical (SER) pour dire « non » à la nouvelle hausse annoncée du pass Navigo, au 1^{er} janvier 2025.

« En fait, on y perd »

« Valérie Pécresse s'était engagée à ne pas toucher au prix du pass Navigo lorsqu'elle a été élue en 2015, rappelle la députée du groupe PS, qui est aussi conseillère régionale d'opposition. Force est de constater qu'elle a profité des Jeux Olympiques

et d'une conjoncture un peu compliquée pour augmenter le prix du pass Navigo. Au lieu de le faire supporter à l'État et de compenser le dérapage du budget, elle le fait supporter aux usagers, c'est complètement délirant ».

Le tarif unique de 2,50 euros proposé par Île-de-France Mobilités ne convainc pas non plus Dieynaba Diop. « On a l'impression de gagner de l'argent puisqu'elle a fait une espèce de tarif unique, mais en fait, on y perd, alerte-t-elle. Avant, vous pouviez prendre des tickets à l'unité, maintenant il faut tout charger sur des pass qu'il faut payer. Du coup, à l'arrivée ça revient plus cher ».

Mais alors, comment financer le réseau de transports en commun francilien sans augmenter le prix du pass Navigo ? Le groupe SER propose notamment, pour « sauver nos transports du quotidien », de baisser la TVA de 10 à 5,5 % pour les transports, diminuant

le coût restant pour l'utilisateur, instaurer une éco-contribution des poids lourds pour « faire participer les pollueurs à l'effort financier », ou encore augmenter la contribution des entreprises qui réalisent des superprofits, via le versement mobilités. « Au lieu de le faire supporter à l'utilisateur, il faut qu'il y ait une meilleure prise en charge de l'État et de la Région, insiste Dieynaba Diop. [...] Le choix politique qu'elle fait, c'est d'augmenter le Navigo plutôt que baisser les subventions non obli-

gatoires à des lycées privés, qui ont une enveloppe très confortable ».

Devant la gare des Mureaux, la gronde de la conseillère régionale et de son groupe a trouvé un écho chez les usagers, excédés de devoir, chaque année, mettre un peu plus la main à la poche. Le groupe SER profitera du conseil d'administration de ce 11 décembre pour présenter des propositions à la présidente de la Région Île-de-France, pour geler les tarifs et renégocier le protocole Beaune/Pécresse, qui prévoit une augmentation systématique du Navigo jusqu'en... 2031. ■



Le groupe SER propose notamment, pour « sauver nos transports du quotidien », de baisser la TVA de 10 à 5,5 % pour les transports.

■ EN BREF

YVELINES

Le Département se serre la ceinture et n'organisera pas de cérémonie de vœux

Soucieux de faire des économies, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine renoncent à leurs traditionnels vœux communs de l'année 2025, pour des raisons de restrictions budgétaires.

250 000 euros : voilà le coût de la cérémonie de vœux communs organisée chaque année par les conseils départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine, au haras de Jardy à Marnes-la-Coquette. Afin de rester cohérents avec leur cure d'austérité, les deux instances tirent une croix sur l'édition 2025 de leur grande réception de janvier, une première depuis 2021 et la crise du Covid-19.

« Face à un contexte budgétaire contraint qui touche l'ensemble des départements, et auquel n'échappent pas les Hauts-de-Seine, le département a décidé de ne pas organiser de cérémonie des vœux cette année », peut-on lire dans le communiqué de la collectivité altoséquanaise, qui évoque « une démarche de responsabilité et de maîtrise des dépenses publiques ». Désolé aux amateurs de champagne et petits fours. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Pierre Bédier de retour au conseil municipal

Autorisé à revenir siéger au sein de l'opposition, Pierre Bédier a confirmé au Parisien qu'il sera présent au prochain conseil municipal de Mantes-la-Jolie le 16 décembre.

Devine qui vient siéger ce soir ? Alors qu'il avait préféré garder le secret sur un éventuel retour

au sein du conseil municipal de Mantes-la-Jolie quand nous l'avions interrogé il y a quelques

jours, Pierre Bédier a été plus loquace face au Parisien.

Le président du Département a confirmé qu'il garnira bien les rangs de l'opposition municipale suite au départ d'Amadou Talla Daf et Véronique Tshimanga, membres de la liste Mantes Unie pour l'avenir. Pour rappel, ils avaient été déclarés « démissionnaires d'office » en raison de leur absence dans les bureaux de vote lors des élections européennes de juin dernier.

Un retour suite à deux démissions d'office

Le maire Horizons de la cité mantaise, Raphaël Cognet, a été interrogé par le quotidien d'informations régionales sur le retour de son ancien mentor. Il a ainsi confié « n'avoir absolument pas peur », certifiant également que les habitants ne lui parlent plus de Pierre Bédier : « On m'interroge sur des choses du quotidien comme la sécurité ou la propreté. » ■

MANTES-LA-JOLIE

La Poste de Gassicourt remplacée par une Maison France Services le 6 janvier

Après des mois de conflit, l'agence postale du quartier Gassicourt à Mantes-la-Jolie sera définitivement remplacée par une Maison France Services qui, selon la Ville, « viendra s'ajouter aux services existants sans les remplacer ».

Cela suffira-t-il à apaiser les habitants du quartier Gassicourt ? Pas sûr. Le 6 janvier 2025, l'agence postale tant défendue par les riverains sera remplacée par une Maison France Services. Cet espace permettra d'effectuer plusieurs démarches administratives relevant des services de l'État, où des agents municipaux spécialement formés à ces missions accueilleront et accompagneront les habitants dans la réalisation de leurs démarches (CAF, CNAM, France Travail, Caisse de retraites, impôts...).

Si la Ville assure qu'elle « viendra s'ajouter aux services existants sans les remplacer », cette nouvelle est loin d'enchanter les membres du collectif « Gas-

sicourt – Pour que notre Poste reste ouverte ». « Le format « France Service » retenu par la Mairie n'intègre pas un bureau de poste de plein exercice, il ne répond pas aux revendications des habitants du quartier portées par le collectif », peut-on lire dans un communiqué. ■



La pétition pour le maintien du bureau de Poste de Gassicourt a atteint presque 1 000 signatures.



Pierre Bédier siégera au tant que conseiller d'opposition dans la liste Mantes Unie pour l'avenir conduite par Jean-Luc Santini.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

TRIEL-SUR-SEINE

Que va devenir l'ancien hôtel d'entreprises ?

La municipalité a lancé un sondage sur ses plateformes numériques pour connaître l'avis des habitants sur le futur de ce lieu, situé au 52 rue Paul Doumer.

C'est devenu une habitude pour la Mairie de Triel-sur-Seine : après l'ancienne caserne de pompiers, voilà qu'elle demande l'avis de ses administrés quant au devenir de l'ancien hôtel d'entreprises, situé au 52 rue Paul Doumer, via sa page Illiwap. Le lieu est la propriété de GPSEO, qui a cessé de l'exploiter il y a 4 ans de cela. Depuis, son parking est devenu accessible gratuitement, mais aujourd'hui, la Municipalité a l'obligation par GPSEO de proposer un projet afin de le mettre en vente. La Ville met trois projets sur la table dans le sondage pour remplacer l'hôtel d'entreprises : un projet immobilier de mixité sociale (projet inscrit dans le PLUi avant 2020 par l'ancienne municipalité), un projet immobilier mixte commercial/social, ou une réhabilitation du site pour accueillir des artisans tout en gardant le parking. Pour voter pour l'une de ces propositions, ou pour soumettre votre idée, rendez-vous sur votre smartphone via l'application Illiwap, ou via le site station.illiwap.com/fr/public/78624. ■



■ EN IMAGE

VALLEE DE SEINE

Les morts de la Guerre d'Algérie toujours dans les mémoires

De 1952 à 1962, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, près de deux millions d'hommes servirent sous le drapeau français. Plus de 25 000 d'entre eux tombèrent sous les balles, 70 000 furent blessés. C'est à leur mémoire que des hommages ont été rendus aux quatre coins du pays le jeudi 5 décembre au matin, avec la traditionnelle Marseillaise et son dépôt de gerbe. Chose inhabituelle cependant, le discours prononcé lors de la cérémonie était écrit par un ministre... qui n'était plus en exercice. En effet, le Ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens Combattants, Jean-Louis Thiériot, était démissionnaire après la motion de censure votée la veille. ■

PORCHEVILLE

Bientôt des panneaux solaires à l'usine Linde ?

Du 5 décembre 2024 au 17 janvier 2025 inclus, une enquête publique est ouverte car la société Linde, située 3 avenue Ozanne à Porcheville, souhaite installer des panneaux photovoltaïques.

La société Linde, basée à Porcheville, désire installer des panneaux solaires au sein de ses installations de production. La Préfecture a donc décidé d'instruire une enquête publique, qui durera du 5 décembre 2024 au 17 janvier 2025. Pendant toute cette durée, le dossier est consultable sur son site internet ainsi que support papier dans les mairies de Porcheville, Limay et Guitrancourt. Elle permettra à la population, aux associations et à toute personne intéressée de consulter les documents relatifs au projet, de formuler des observations et de faire part de leurs remarques. Par ailleurs, le commissaire enquêteur, chargé d'examiner les dossiers, sera présent à la Direction des Services Techniques de Limay le 11 décembre 2024 de 9h à 12h et 8 janvier 2025 de 14h30 à 17h30, le 19 décembre à l'hôtel de ville de Guitrancourt et le 17 janvier dans celui de Porcheville. Son rapport et ses conclusions seront ensuite laissés à la disposition du public. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Plus d'un mois après, le réseau de bus Cergy-Conflans toujours paralysé

Malgré l'intervention des CRS pour lever le blocage du dépôt de bus de Saint-Ouen-l'Aumône, la mobilisation des agents de transports du réseau de bus Cergy-Conflans ne faiblit pas.

Le Préfet du Val-d'Oise l'avait annoncé, il a tenu parole : le piquet de grève des chauffeurs de bus de Cergy-Pontoise, à l'entrée du dépôt de Saint-Ouen-l'Aumône, a été

démantelé par les CRS et une entreprise spécialisée pour dégager la voie. Un passage en force qui s'est déroulé sans tension particulière... mais qui n'a pas suffi à calmer les ardeurs des

grévistes, bien décidés à poursuivre leur mobilisation entamée il a déjà plus d'un mois.

Les négociations avec la direction, entamées sur le tard, semblent patiner. Au cœur du conflit se trouve la grille de salaires : les délégués syndicaux réclament une grille unique, ce qui est inenvisageable pour la société FSO, qui gère désormais les lignes du réseau Cergy-Conflans à la place de la Stivo et de Transdev. Si un médiateur a été nommé par Île-de-France Mobilités pour mettre de l'huile dans les rouages ces dernières semaines, celui-ci aurait jeté l'éponge, à en croire les informations du *Parisien*. Et ce n'est pas tout : le dernier communiqué du syndicat FO laisse entendre qu'un climat de violence serait de plus en plus palpable, assurant qu'un « conducteur a été agressé à la sortie du dépôt et sorti de son véhicule. Le bus a été vandalisé, le rendant inutilisable ». Pas de quoi rassurer les 80 000 usagers qui attendent la reprise du service. ■



Le blocage mis en place par les grévistes a été démantelé par les forces de l'ordre, mais le service n'a pas repris pour autant.

ACHÈRES

Une réunion publique pour en savoir plus sur le projet de port

Des représentants de Haropa Port seront présents à la salle des mariages de la mairie d'Achères, le mercredi 18 décembre à 19h, pour répondre aux questions des habitants au sujet du futur Port Seine Métropole Ouest.

D'ici l'année 2040, c'est un projet d'une emprise de 100 hectares qui va sortir de terre à la confluence de la Seine et de l'Oise, sur les communes d'Achères, Andrézy et Conflans-Sainte-Honorine. Le Port Seine Métropole Ouest, dont les travaux préparatoires sont toujours en cours, doit permettre de développer le trafic fluvial et de désengorger le port de Gennevilliers.

Haropa Port, l'instance publique gestionnaire des ports du Havre, Rouen et Paris et qui se trouve à la tête du projet, organise une nouvelle réunion publique après celle de février dernier. Le rendez-vous est donné le mercredi 18

décembre, à 19h dans la salle des mariages de l'hôtel de Ville, où des représentants de Haropa Port seront présents pour répondre à vos interrogations et noter vos remarques, qu'elles soient relatives aux travaux ou au projet en général. ■



La phase 1 des travaux du port débutera en 2025.

POISSY

Plus de 800 rendez-vous : les acteurs de l'économie yvelinoise se sont réunis à la convention d'affaires

Le forum Armand Peugeot de Poissy accueillait, le mercredi 4 décembre, la 6^{ème} édition de la Convention d'affaires de GPSEO, qui permet aux porteurs de projet du territoire de rencontrer le tissu économique local, le tout à travers le concept du « speed networking ».

■ MAXIME MOERLAND

Ce sont pas moins de 500 entreprises locales qui avaient coché la date du 4 décembre dans leur calendrier. Non pas pour suivre le vote de la motion de censure, mais bien pour se rendre au forum Armand Peugeot de Poissy. Celui-ci accueillait une fois de plus la grande messe de l'entrepreneuriat yvelinois : la convention d'affaires de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO).

Pour cette 6^{ème} édition, le principe ne change pas. Tous les entrepreneurs et porteurs de projets du territoire sont conviés pour échanger avec de potentiels partenaires, sous-traitants, ou de nouveaux marchés en enchaînant les rendez-vous de 10 minutes avec les interlocuteurs qu'ils souhaitent rencontrer : c'est le « speed networking ». « Cette convention est devenue, au fil des éditions, un véritable accélérateur d'opportunités, s'est satisfaite la présidente de la Communauté urbaine, Cécile Zammit-Popescu,

à l'occasion du lancement de l'événement. Elle permet à chacun de former son réseau ou de s'informer sur des thématiques comme la création et la reprise d'entreprise, l'économie circulaire ou les possibilités d'implantation ».

Il faut dire qu'il y a de quoi : pas moins de 800 rendez-vous étaient programmés pour l'occasion. Mais au-delà des échanges entre professionnels, cette convention d'affaires est aussi un bon moment pour GPSEO de réaffirmer son soutien aux entreprises locales. « Notre territoire, c'est plus de 50 000 entreprises qui contribuent activement à son dynamisme économique, rappelle la présidente de la communauté urbaine. Ce sont les grands groupes historiques, comme Ariane Group, Renault, Stellantis, Safran, mais également des entreprises de taille plus modeste comme Selmer et Buffet Crampon,

facteurs d'instruments à la renommée internationale. [...] La communauté urbaine a été labellisée pour la seconde fois « Territoire d'industrie », et joue un rôle actif et majeur dans la réindustrialisation, par exemple en accompagnant les entreprises dans les différents enjeux auxquels elle doit faire face ».

Cette journée de réseautage était également l'occasion pour Charlotte Duc-Bragues de se présenter au tissu économique local. La nouvelle sous-préfète et secrétaire générale adjointe de la Préfecture en charge du développement économique l'a assuré : au-delà des grands groupes, « il y a une volonté politique d'être très présent pour les TPE et PME, c'est la feuille de route que j'ai ». ■



« Cette convention est devenue, au fil des éditions, un véritable accélérateur d'opportunités », s'est satisfaite la présidente de la communauté urbaine, Cécile Zammit-Popescu.

■ EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

Pour Noël, la jeunesse carriéroise se mobilise pour ses aînés

Élus, Carriéroises et Carriérois, agents publics du CCAS, membres du Conseil des Sages et du Conseil local de la Jeunesse ont procédé à la distribution des colis de Noël au domicile des aînés de la commune, le samedi 7 décembre.



650 colis de Noël sont distribués aux seniors de la ville en cette fin d'année 2024.

C'est une tradition locale qui fait chaud au cœur pendant la période de Noël. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Carrières-sous-Poissy offre chaque année, aux habitants âgés de plus de 64 ans, un coffret gourmand à l'occasion des fêtes. Le samedi 7 décembre dernier était d'ailleurs le jour de la distribution : nombreux étaient les volontaires à s'affairer du côté du centre technique municipal de la commune de Carrières-sous-Poissy, qu'ils soient

élus, agents du CCAS, membres du Conseil des sages ou encore du Conseil local de la jeunesse.

Cette journée a permis de créer du lien entre les générations carriéroises, alors que 650 colis de Noël sont distribués aux seniors de la ville en cette fin d'année 2024. Une belle initiative qui participe à la lutte contre l'isolement des personnes âgées pendant cette période où solidarité et partage sont les maîtres mots. ■

■ INDISCRETS

Rappelez-vous : dans notre édition du 27 novembre dernier, nous revenions sur la mésaventure des militants communistes mantais, verbalisés pour avoir distribué des tracts sur le parvis de la gare. Bien décidés à ne pas en rester là, ils peuvent compter sur un soutien de poids : celui de la sénatrice écologiste Ghislaine Senée. « Les agents de la Sûreté ferroviaire ne peuvent intervenir sur la voie publique que si 3 conditions sont respectées, a-t-elle rappelé. Le responsable du service a préalablement délivré un ordre de mission indiquant la date, la durée, le lieu et l'objet de la mission, cet ordre de mission a été porté (par écrit) à la connaissance des services de police, et un compte-rendu de l'intervention doit être conservé par l'entreprise. À défaut, le contrôle est illégal et les agents de la Sûreté doivent être sanctionnés ». La sénatrice des Yvelines a également rappelé que « la SNCF ne peut agir en dehors de l'État de droit et doit diligenter de toute urgence une enquête interne sur les pratiques de certains agents de la Sûreté ferroviaire ». Pour rappel, un des agents de la Sûge en question se serait revendiqué du Rassemblement National et a dressé un PV anonyme pour un montant de 200 euros à l'un des militants. ■

14300. C'est le nombre de tractions réalisées par les pompiers de Magnanville, à la fin du mois de novembre, à l'occasion de leur challenge organisé au centre commercial Auchan de Buchelay. S'ils ont tout donné pour faire le plus grand nombre possible, ce n'est pas par plaisir, mais par solidarité : l'action a permis de récolter 11 450 euros au profit du Téléthon tout au long de la journée. ■

Plus d'une centaine d'agents municipaux ont fait entendre leur colère du côté de la mairie d'Achères, le jeudi 5 décembre dernier. La raison ? La suppression de leur prime de départ à la retraite, décision qui doit être présentée au conseil municipal de ce mercredi 11 décembre. Afin d'exposer son point de vue, la Ville a reçu les grévistes dans la journée, expliquant que c'est le rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) qui a motivé cette décision. En contrepartie, la municipalité veut mettre en place un complément indemnitaire annuel, qui comprendrait l'argent de la prime en question, à partir de l'année prochaine. Pas de quoi rassurer les agents inquiets... ■

Les Yvelinoises et Yvelinois ont été généreux pour la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame. Selon l'étude de la Fondation Notre-Dame sur ses dons reçus, pas moins de 3139 habitants du 78 ont contribué au financement de la rénovation de l'édifice, qui a d'ailleurs été célébré le week-end dernier, et ont même donné pas moins de 407 euros en moyenne. Au total, la fondation a levé la somme de 358 millions d'euros, faisant d'elle le premier financier des travaux. ■

■ EN BREF

LIMAY

Une permanence pour en savoir plus sur vos droits de consommateur

L'UFC Que Choisir Val-de-Seine tiendra une permanence au sein de l'espace France Services de l'Hôtel de Ville de Limay, ce samedi 14 décembre de 10h à 12h.

Refus d'indemnisation d'un assureur, contestation de factures, prélèvement bancaire contesté... Lévyation de ces litiges vous rappelle de mauvais souvenirs ? Ou peut-être que vous souhaitez vous renseigner avant de vous faire avoir ? Dans tous les cas, vos questions trouveront certainement des réponses à la permanence de l'UFC Que Choisir Val-de-Seine, organisée ce samedi 14 décembre au matin à l'espace

France Services de la mairie de Limay.

De 10h à 12h, des conseillers bénévoles seront à votre disposition pour vous aider à trouver une solution amiable avec les entreprises concernées. Pour réserver un créneau, vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 06 51 72 12 98, ou par mail à l'adresse contact@valdeseine.ufcquechoisir.fr. ■



De 10h à 12h, des conseillers bénévoles seront à votre disposition pour vous aider à trouver une solution amiable.



ENGAGÉS

**POUR LE RESPECT
ET LA DURABILITÉ DE
L'ENVIRONNEMENT**

Nous construisons et gérons des logements durables. Notre mission intègre des pratiques respectueuses de l'environnement pour contribuer à un avenir plus vert.

LES MUREAUX

« Impacts LMX », un fonds pour accompagner des initiatives naissantes

Le Pôle territorial de coopération économique des Mureaux a lancé le 5 décembre le « Fonds LMX ». Il servira à aider des porteurs de projets à se lancer et à pérenniser ceux déjà commencés.

■ AURELIEN BAYARD

Depuis 2018, le Pôle territorial de coopération économique (PTCE) des Mureaux s'estvertue à créer un écosystème dynamique en soutenant diverses initiatives locales axées autour de l'innovation sociale et du développement économique. Leur but : favoriser le vivre-ensemble, le retour au travail. « On a démultiplié les belles histoires mais il y a une telle richesse », explique Jean-Marc Semoulin, le président de cette initiative citoyenne. Mais toute l'instance désirait en faire plus, c'est pour cela que le PTCE vient de lancer le 5 décembre le fonds « Impacts LMX ».

« Le contexte national de très fortes pressions sur les dépenses publiques font peser un risque sur les innovations » s'alarme le président de la PTCE. Ce fonds doit donc permettre aux futurs entrepreneurs de se lancer. Pour l'alimenter, plusieurs moyens sont possibles. Il y a bien évidemment les plus communs, c'est-à-dire les dons par des entre-

prises locales ou par des citoyens. Plus atypique, l'utilisation du moteur de recherche LILO ou s'abonner aux forfaits téléphoniques Source Mobile. « Ce sont des petites actions au quotidien qui permettent à chacun de participer activement » ajoute Jean-Marc Semoulin.

Par ailleurs, une structure de gouvernance bénévole sera entièrement dédiée à Impacts LMX, garantissant une gestion rigoureuse et transparente. Elle permettra de sélectionner les projets et de les accompagner jusqu'à ce qu'ils soient pérennes. De plus, la composition de la gouvernance changera régulièrement. Déjà cinq projets ont été retenus comme MEsTALents. Cette nouvelle école de production aux métiers de la métallurgie qui s'adresse aux jeunes

mineurs entre 15 et 18 ans est portée par Timothée Verwaerde.

Il y a également SensYcap créé par Amélie de la Soujeole. C'est un réseau d'entraide entre professionnels et parents de personnes avec autisme en vue de faciliter le quotidien de chacun. Dans la même veine, nous retrouvons l'ExtraTypik de Siham Yara, le premier salon de coiffure ambulant pour enfants neuroatypiques. Déjà multirécompensée par la Région ou le Prix des Plurielles, la maman de Kahyis peaufine actuellement son véhicule utilitaire avant d'écumer les routes du territoire. ■



Le fonds « Impacts LMX » contribuera au développement socio-économique de plusieurs projets comme celui de Amélie de la Soujeole, SensYcap.

■ EN BREF

MANTES-LA-VILLE

Une formation sur le climat à destination des jeunes

Le 21 décembre se tiendra au centre de vie sociale Augustin Serre une journée de formation gratuite pour les 16-25 ans afin de les sensibiliser sur les enjeux climatiques.



Une formation « Banlieues Climat » aura lieu le 21 décembre au CVS Augustin Serre pour les jeunes de 16 à 25 ans pour qu'ils puissent contribuer activement à un futur durable.

Le climat, l'affaire de tous ! Alors que l'observatoire européen du climat Copernicus annonce une année 2025 des plus chaudes, il faut continuer à éduquer les futures générations afin de contenir le phénomène de dérèglement climatique. C'est pour cela que les trois centres de vie sociale (CVS) de Mantes-la-Ville organisent le 21 décembre au CVS Augustin Serre pour une journée de formation gratuite. Elle

sera à destination des jeunes entre 16 et 25 ans. Au programme : comprendre les enjeux climatiques et les limites planétaires, découvrir des solutions concrètes et adaptées aux quartiers populaires et développer votre pouvoir d'agir face à la transition écologique. Pour vous inscrire, il vous faudra compléter un document présent sur la publication Facebook de la Mairie de Mantes-la-Ville. ■

■ EN BREF

BUCHELAY

Une aide offerte par la Mairie pour le transport scolaire

La Ville a annoncé la semaine dernière offrir un financement exceptionnel de 50 euros par collégien fréquentant un établissement scolaire public. Les retraits et dépôts des dossiers auprès de l'accueil de la Mairie se feront du lundi 3 février au vendredi 28 mars 2025.

Dans sa cure d'austérité, le Conseil départemental des Yvelines a réduit la prise en charge d'une partie

du transport des collégiens, obligeant les familles à supporter une charge financière supplémentaire.

Afin de limiter l'impact de cette suppression sur le budget des ménages buchelois, la Ville a décidé la semaine dernière d'apporter aux familles un financement exceptionnel de 50 euros par collégien fréquentant un établissement scolaire public durant l'année scolaire 2024/2025, quel que soit le revenu de la famille.

Le versement sera effectué en début d'année 2025

Les retraits et dépôts des dossiers auprès de l'accueil de la Mairie se feront du lundi 3 février au vendredi 28 mars 2025. À l'intérieur de ceux-ci devra se trouver un certificat de scolarité pour l'année 2024/2025, la copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, de la carte Imagin'R 2024 / 2025 ainsi que le RIB des parents ou du tuteur légal du collégien.

Le versement sera effectué en début d'année 2025, après instruction des dossiers complets des demandes de cette aide. ■



50 euros par collégien seront offerts par la Mairie de Buchelay afin de pallier la baisse des aides pour le transport du Département.

YVELINES

Passage de l'A13 en flux libre : votre avis nous intéresse

Depuis le 10 décembre, les barrières du péage de Buchelay ont été enlevées pour faire place au flux libre. En vue d'un article dans nos colonnes la semaine prochaine, nous interrogeons nos lecteurs sur ce changement d'habitude.

Non, votre vision ne vous joue pas des tours. Les barrières du péage de Buchelay ont bel et bien disparu, mais cela ne le rend pas pour autant gratuit. Depuis le 10 décembre, un lecteur de plaque permet ensuite de vous appliquer le tarif du péage.

Dans notre prochaine édition, nous désirons parler de ce changement d'habitude et c'est pour cela que nous souhaitons recueillir vos avis. Qu'est-ce que vous en pensez ? Connaissiez-vous les moyens de paiement et si oui, les trouvez-vous simples ? Est-ce que vous aimeriez que ce système soit généralisé à toutes les autoroutes de France ?

N'hésitez donc pas à nous écrire sur notre boîte mail redaction@lagazette-yvelines.fr afin de faire

part de votre expérience. Vos témoignages serviront à compléter un futur article qui paraîtra le 18 décembre. Nous vous remercions d'avance pour les quelques minutes que vous prendrez pour répondre à nos questions. ■



En élaboration depuis plusieurs années, le péage en flux libre est devenu effectif le 10 décembre. Et cela impliquera peut-être un changement d'habitudes pour les usagers.

DITES OUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE

Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E.Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :

**Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30**

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

CONFLANS-SAINT-HONORINE Chnina, Sefrioui : deux hommes, une fuite en avant

Accusés d'association de malfaiteurs terroriste, Brahim Chnina et Abdelhakim Sefrioui n'endossent aucune responsabilité dans l'assassinat de Samuel Paty. Quelques regrets pour l'un, une totale négation pour l'autre.

■ AURELIEN BAYARD



Vincent Brengarth, l'avocat d'Abdelhakim Sefrioui (ici lors du procès de l'attentat de Magnanville), a déjà annoncé qu'il plaidera la relaxe pour son client.

En début de semaine dernière, la salle des Grands Procès de la cour d'assises spéciale de Paris était remplie plus qu'à l'accoutumée. Et pour cause ! Deux des protagonistes de l'assassinat de Samuel Paty étaient amenés à s'expliquer à la barre. Brahim Chnina ouvre le bal le 2 décembre. Derrière son box, le père de l'adolescente coupable d'avoir lancé la fausse rumeur paraît bien affaibli. « Seuls les médicaments me font tenir debout » souffle le quinquagénaire qui a l'air d'en avoir dix de plus. Chaque réponse est saccadée, le son de sa voix semble même difficile à sortir de ses entrailles.

« Ce que j'ai fait, c'est irréparable. Je regrette infiniment » lance-t-il après une nouvelle salve d'excuses auprès de la famille de l'enseignant. Toujours dans son rôle de « papa poule », Brahim Chnina refuse de mettre l'entière responsabilité de la faute sur le dos de sa fille qu'il n'aurait pas « dû croire à

100 % » : « Elle a commis une erreur et moi j'en ai fait autant. » L'homme de 52 ans commence donc par justifier sa fureur. Il croyait que le professeur d'histoire-géographie n'aimait pas les musulmans. « Ce qui m'a fait le plus mal ? L'exclusion, la discrimination et ensuite les caricatures, dans cet ordre » énumère le cofondateur d'une association d'aide aux personnes à mobilité réduite pour se rendre en pèlerinage à La Mecque.

Brahim Chnina aurait donc agi sous le coup de l'émotion lorsqu'il a

envoyé ses messages sur des groupes WhatsApp, dont certains comptaient jusqu'à 250 personnes. Idem quand il tourne sa vidéo après avoir exigé une entrevue avec la principale du collège du Bois d'Aulne, vidéo qui permettra à Abdoullakh Anzorov d'identifier sa future victime. D'ailleurs, les deux hommes se seraient parlés neuf fois entre le 9 et le 13 octobre 2020. Toutefois, il ne se souvient guère de la teneur de leur conversation. « Il a dû soit me proposer une aide financière, soit me dire qu'il allait être présent à la manifestation

que nous préparions avec Abdelhakim Sefrioui » balbutie le prévenu.

Le quinquagénaire assure qu'il n'avait aucune intention de faire du mal à Samuel Paty. « Alors pourquoi vous vous êtes acharné ? » rétorque Me Le Roy, avocate des parents et de l'une des sœurs de l'enseignant. « J'ai essayé de créer un lien avec Monsieur Paty, ça n'a pas marché. Si on avait réglé ça entre hommes, il ferait encore ses cours » lâche Brahim Chnina. Moment de stupeur dans la salle...

Le lendemain, Abdelhakim Sefrioui est, quant à lui, beaucoup plus affable. Il a étudié son propre dossier et se présente avec une chemise bleu clair sans un pli ainsi qu'une barbe soigneusement taillée en collier. Durant tout son interrogatoire avec Franck Zientara, le prédicateur islamiste tentera de dicter le rythme des débats, reprenant ça et là les questions du président de la cour.

Il se défend de tout fanatisme religieux, même quand on lui rappelle ses accointances avec le Parti de la justice et du développement (parti politique marocain conservateur de droite, d'idéologie islamiste, Ndlr) ou sa librairie installée rue Jean-Pierre-Timbaud (XI^{ème} arrondissement de Paris) dans le « quartier

latin islamique ». Tout ce qu'il désire, c'est dénoncer l'injustice. « Comme dit Dieu, discute avec la bonne parole et le bon comportement » expose l'ex-professeur d'abord dans un arabe parfaitement clair – toujours dans l'optique d'appuyer son côté savant – puis en français. « Epris de liberté », Abdelhakim Sefrioui a aussi fondé le collectif propalestinien Cheikh Yassine en 2004, en hommage à l'un des fondateurs du Hamas. « Un symbole de résistance » s'exclame-t-il avant d'oser une comparaison lunaire avec Jean Moulin : « Il était considéré comme un terroriste pour les Allemands, un résistant pour les Français. »

Qu'importe, selon lui, il ne fait même pas partie de l'engrenage macabre qui a conduit à l'assassinat de Samuel Paty, malgré sa vidéo mise en ligne. Sa ligne de défense est claire : selon la SDAT, celle-ci est sortie quatre jours après qu'Abdoullakh Anzorov ait planifié son attentat, et surtout, elle est restée dans le cadre légal. Enfin, Sefrioui affirme que s'il avait été présent en cette journée du 16 octobre, il aurait tout fait pour « empêcher ce crime odieux », avant de remettre en cause l'État : « Si tout le monde savait qu'il y avait un risque imminent, pourquoi les autorités n'ont rien fait pour protéger Samuel Paty ? » ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

À peine sorti de prison, il y retourne pour avoir frappé un voyageur à la gare

Un homme au casier judiciaire bien fourni va retourner en prison pour 15 mois, pour avoir frappé un voyageur à la gare de SQY. Il venait tout juste d'en sortir au mois de juillet.

Il ne sera donc pas resté longtemps en liberté. Un homme, au casier judiciaire bien fourni, venait de sortir de prison au mois de juillet après avoir purgé huit ans pour séques-

tration. « C'étaient des actes de torture et de barbarie pour quelqu'un qui me devait de l'argent », a précisé le prévenu au tribunal lors de sa comparution immédiate le 4 décembre. Deux

jours auparavant, vers 23 h 30, le prévenu a attaqué un autre homme qui était en train de recharger son téléphone portable à la gare de Saint-Quentin-En-Yvelines. « Le mis en cause lui a asséné un coup de béquille sur la tête, non sans lui demander de l'argent. Dans la nuit, son alcoolémie a été mesurée à 0,68 gramme dans le sang », explique un article paru sur 78actu.

Durant son audience, le mis en cause a tenté d'expliquer son geste en précisant qu'il ne voulait pas frapper cet homme : « J'étais assis sur la table où on recharge les téléphones. Il s'énervait. Je lui ai dit de se taire. Il a allumé une cigarette. La fumée, ça me prend à la gorge. Je lui ai dit de sortir. Il m'a dit « on sort » en traitant ma mère. Je n'avais même pas le bras en extension. Et puis, si ma béquille était une arme, la police l'aurait saisie ».

Face à ce récit nébuleux, le tribunal a décidé de lui infliger une peine de 15 mois de prison avec incarcération immédiate ainsi qu'une interdiction de port d'arme pour 10 ans. ■



La gare de SQY a été le théâtre d'une violente agression le 2 décembre. Un homme a frappé un voyageur avec une béquille car ce dernier s'énervait contre l'annulation de son train.

MANTES-LA-JOLIE

Michel Vialay doit rembourser plus de 50 000 euros à la Mairie

Le 3 décembre, l'ancien maire de Mantes-la-Jolie a été condamné par le tribunal administratif de Versailles de rembourser des notes de frais d'un montant de 51 678 euros. Michel Vialay a deux mois pour faire appel.

Rends l'argent Michel ! L'ancien maire de Mantes-la-Jolie s'était fait épingler dans un rapport de la Chambre régionale des comptes pour des remboursements de frais de restauration, de déplacements et de cadeaux divers. Comme le rapporte le *Parisien*, entre juin 2014 et décembre 2017, Michel Vialay aurait fréquenté plus de 160 fois divers restaurants pour un montant d'environ 26 000 euros et s'est fait rembourser un repas composé de langouste dans

un établissement de Dakar (Sénégal) pour la modique somme de 300 euros. En tout, l'ardoise s'élevait à plus de 50 000 euros. Une somme que le tribunal administratif de Versailles lui a sommé de rembourser à la Ville de Mantes-la-Jolie.

Par ailleurs, s'il dispose de deux mois pour faire appel, il retrouvera le chemin des tribunaux début 2025 pour le volet pénal de cette même affaire. ■



Michel Vialay s'est fait rembourser un repas composé de langouste dans un restaurant de Dakar.

PLAISIR

Un professeur des écoles accusé d'attouchements est condamné à de la prison ferme

Un professeur qui exerçait à l'école Jules Vallès, à Plaisir, a été condamné à un an et demi de prison ferme pour avoir commis des attouchements sexuels sur deux enfants de 7 et 8 ans.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Dans l'édition du 9 avril 2024, *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines* évoquait l'affaire d'un professeur des écoles exerçant à l'école élémentaire Jules Vallès, dans le quartier des Gâtines à Plaisir, qui était accusé d'attouchements sexuels sur deux jeunes filles de 7 et 8 ans. Il était poursuivi pour avoir touché le bas ventre de la plus jeune et caressé la poitrine de la seconde. Des actes survenus entre septembre 2023 et mars 2024 qui avaient provoqué sa suspension par l'Éducation nationale. Il demeurerait

jusqu'alors présumé innocent mais son procès, qui a eu lieu jeudi 5 décembre a démontré le contraire. Les attouchements sexuels ayant été relatés précisément par les deux enfants, le tribunal correctionnel de Versailles a condamné le trentenaire à un an et demi de prison ferme.

Par ailleurs, l'instance a rappelé que ce professeur avait déjà été averti en janvier par l'inspection académique à cause d'une trop grande proximité avec les élèves. Et, durant l'année

scolaire 2022-2023, il avait déjà été reçu pour un recadrage pour des faits similaires commis dans un autre établissement.

« Il a aussi éclopé d'une peine de 18 mois d'emprisonnement avec sursis, d'une interdiction définitive d'exercer toute activité professionnelle au contact des mineurs et d'une obligation de soins. Il a été placé sous mandat de dépôt à l'issue de l'audience », explique un article du *Parisien*.

L'enfant de 8 ans avait expliqué qu'après être sortie des toilettes, un maître de l'école lui aurait demandé de le rejoindre dans sa classe avant de lui passer les mains sous son t-shirt. « La fillette aurait appris, auprès des autres élèves, que son agresseur présumé était connu pour souffrir de la maladie de toucher les parties intimes », révèle le *Parisien*.

C'est à ce moment là que la direction de l'établissement avait été prévenue par la maman de la jeune fille. Un signalement auprès du procureur avait également été lancé par l'Éducation nationale. « Une seconde victime s'est ensuite manifestée en expliquant que son maître la pre-

nait sur ses genoux pour lui faire des chatouilles. Elle avait ajouté qu'il lui aurait touché le sexe à trois reprises », poursuivent nos confrères.

Durant le procès, la maman de la plus jeune a expliqué avoir douté des accusations formulées par son enfant dans un premier temps. « Je lui ai demandé de promettre parce qu'elle sait que si elle promet elle n'a pas le droit de mentir », a expliqué, très émue, la maman à la barre. Avant d'ajouter : « C'est là que j'ai su qu'elle n'avait pas menti ».

L'avocat des parties civiles et la procureure de la République ont noté une absence totale d'empathie du professeur à l'égard des familles. Quant à l'avocat du mis en cause, il a déclaré : « Il a toujours été bien noté par sa hiérarchie, il n'a jamais posé de problème », en relevant que les déclarations des enfants devaient être prises avec attention.

Le professeur s'est lui défendu en racontant « ne pas être du genre à avoir des perversions sexuelles. Je reconnais avoir peut-être été trop proche par rapport à mon métier mais de là à avoir une attirance ou une déviance, non ». Son avocat a indiqué que son client avait l'intention de faire appel de la décision. ■

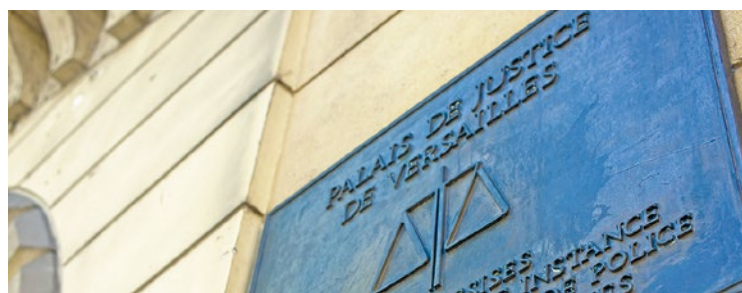
GUYANCOURT

Il abandonne la voiture qu'il a volée en pleine voie après une course poursuite

Un chauffard de 19 ans, cagoulé et ganté a été arrêté par la police alors qu'il circulait à bord d'une voiture volée dans laquelle se trouvait un boîtier électronique permettant de la démarrer.

Dans la nuit du 28 au 29 novembre à 3h45 du matin, un conducteur de 19 ans, a refusé de s'arrêter suite aux injonctions des forces de l'ordre. Ce refus d'obtempérer a eu lieu au niveau du rond point des Saules, à Guyancourt. Le jeune homme qui circulait à vive allure à bord d'une Peugeot 208, était cagoulé et ganté. Poursuivi par la police, il a rapidement abandonné la voiture en pleine voie pour prendre la fuite en courant mais il a été interpellé. Lors des constatations, il s'est avéré que la voiture dans laquelle il se trouvait était volée. Elle était équipée d'un boîtier électronique permettant son démarrage.

Les auteurs de ce type de délit peuvent recevoir une peine d'un an d'emprisonnement, de 15 000 euros d'amende ainsi que la perte de six points sur le permis de conduire. ■



Le tribunal correctionnel de Versailles a condamné ce professeur à une peine de prison ferme ainsi qu'à une interdiction d'exercer toute activité professionnelle au contact des mineurs.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

**BESOIN DE RIEN CONNECTE-TOI!!!
PÉAGE EN FLUX LIBRE C'EST FACILE
ET SOUS 72H ON PAYE
SUR SANEF.COM**

Mi-décembre 2024, l'autoroute A13/A14 de l'axe Paris-Normandie passe au péage en flux libre. Vous roulez sans vous arrêter et réglez vos péages après votre trajet.

VOUS AVEZ 72H

POUR RÉGLER VOS PÉAGES APRÈS VOTRE TRAJET.

RENDEZ-VOUS SUR SANEF.COM

LE NON-PAIEMENT DU PÉAGE CONSTITUE UNE INFRACTION AU CODE DE LA ROUTE. UN OUBLI VOUS EXPOSE À UNE AMENDE.

Société des Autoroutes Paris Normandie (SAPN), une filiale de la société SANEF. Siège social : 30 boulevard Gallieni - 92130 Issy-les-Moulineaux. S.A. au capital social de 14 000 000 €. 632 054 029 R.C.S Nanterre. N° TVA Intracommunautaire : FR 85 632 054 029. Code APE : 52.21Z. Crédit photo : AdobeStock.

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

FOOTBALL

Mantais et Muriautins chutent à l'extérieur

Les deux clubs de la Vallée de Seine sont tombés sur plus forts qu'eux, en cette 8^{ème} journée de Régional 1 le week-end dernier, lors de leurs déplacements à Sarcelles et au Plessis-Robinson.



Ce week-end, le FC Mantois accueillera l'Olympique Adamois, tandis que l'OFC Les Mureaux affrontera Saint-Brice sur sa pelouse du stade Léo Lagrange.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Cela faisait bien longtemps que le FC Mantois n'avait pas goûté à la défaite. Sur un petit nuage depuis le début de la saison, avec 1 seul revers qui datait d'il y a deux mois, ils ont été rattrapés par la réalité le samedi 7 décembre, lors de leur déplacement à Sarcelles. Battus 2-0 par les 5^{èmes} du classement, les hommes de Robert Mendy restent toutefois dans le coup et conservent leur deuxième place au sein de la poule A, derrière l'équipe réserve du FC Versailles.

Les Muriautins non plus n'ont pas marqué le moindre but le week-end dernier. En déplacement du côté du Plessis-Robinson, ils ont subi la loi des locaux (3-0) et restent embourbés dans les dernières places du classement avec 6 petits points. Ce week-end, le FC Mantois accueillera l'Olympique Adamois, tandis que l'OFC Les Mureaux affrontera Saint-Brice sur sa pelouse du stade Léo Lagrange. ■

MUAY THAÏ

Le club de Buchelay récompensé

Le Muay Thaï Buchelay Club s'est vu décerner une plaque honorifique par le Ministère de la culture et des sports thaïlandais, la semaine dernière, récompensant les efforts de l'association sportive et son respect pour l'esprit de la discipline.

C'est une première pour un club français : le lundi 2 décembre dernier, le Muay Thaï Buchelay Club (MTBC) a été mis à l'honneur par le Ministère de la culture et des sports de Thaïlande, en se voyant décerner une plaque honorifique, labellisant officiellement le club pour son respect de la discipline.

Une juste récompense pour le club buchelois qui s'efforce, depuis plusieurs années, à valoriser et transmettre au mieux les valeurs du sport et de la culture thaïlandaise à leurs jeunes licenciés. Il est aussi l'un des clubs de Muay Thaï les plus importants de l'Hexagone, avec pas moins de 300 adhérents.

Un des clubs les plus importants de l'Hexagone

Et en plus, leurs résultats le montrent : tout récemment, l'un des coaches du club, Abderahmane Coulibaly, a ramené une médaille de bronze des Championnats d'Europe PRO de k1 en +91kg. ■

consécutives samedi dernier, en s'imposant face au Stade Toulousain Basketball.

Et pourtant, si les hommes de Nicolas Meistelman ont pour habitude d'entamer leurs rencontres du bon pied avant de sombrer, ce fut tout l'inverse, cette fois-ci. D'abord menés au terme du premier quart-temps (20-25), les Piscicais ont sonné la révolte avec une deuxième période titanesque (26-12), et en enchaînant avec la troisième manche (14-13).

Le prochain adversaire sera le leader

Le retour des Toulousains en fin de match (15-20) n'aura rien changé : le Poissy Basket sort enfin la tête de l'eau après des semaines de crise, et vont pouvoir regarder devant, en espérant quitter la 13^{ème} place qu'ils occupent après 15 journées. Mais le prochain défi sera de taille : les Jaunes et Bleus se déplacent sur le parquet du leader, Quimper, ce vendredi 13 décembre. ■

MARCHE

Le Paris-Versailles-Mantes revient dans la nuit du 25 au 26 janvier

Les inscriptions pour la 88^{ème} édition du Paris-Versailles-Mantes à la marche sont officiellement ouvertes, avec 4 500 places pour 4 parcours accessibles à tous les niveaux.

Chaque année, le Paris-Versailles-Mantes attire des marcheurs de tous horizons, prêts à braver la nuit froide du dernier week-end de janvier pour se dépasser. Ils étaient d'ailleurs plus de 4000 courageux lors de l'édition 2024. Cette fois, vous voulez en être ? Ça tombe bien, les inscriptions ont ouvert la semaine dernière pour la 88^{ème} édition de cet événement emblématique du territoire. Le rendez-vous est donné dans la nuit

du 25 au 26 janvier. Pour les plus téméraires, le départ du 54 km sera donné à Versailles à minuit. Vientra ensuite le départ du 39 km depuis Bernes, à 1h, puis celui du 22 km depuis Maule. Enfin, une épreuve de 12 km est également au programme au départ de Jumeauville sous les coups de 7h30. Si vous êtes passionné de marche ou simplement amateur de défi, vous pouvez vous inscrire sur www.paris-mantes.fr. ■



Pour les plus téméraires, le départ du 54 km sera donné à Versailles à minuit.

AS MANTASE

VOLLEY-BALL

Le CAJVB corrigé à Grenoble

Pourtant sur une bonne dynamique, les Corsaires se sont heurtés à un mur lors de leur déplacement du côté de Grenoble, samedi dernier pour le compte de la 9^{ème} journée d'Élite Masculine 1.



Les Corsaires n'ont pas fait le poids en cette 9^{ème} journée de championnat.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les joueurs de l'entente Conflans-André-Jouy s'attendaient à un gros morceau en ralliant Grenoble le week-end dernier. Ils ne s'étaient pas trompés. Malgré un regain de confiance suite à leur victoire passée face à Charenton, les Corsaires n'ont pas fait le poids en cette 9^{ème} journée de championnat, s'inclinant en 3 sets au terme d'une rencontre dominée de la tête et des

épaules par les locaux (25-10, 25-19, 25-21). S'ils ont peu à peu relevé la tête au fil de la rencontre, les Yvelinois ont finalement concédé leur cinquième défaite de la saison, et pointent désormais à la 5^{ème} place du classement de la poule B d'Élite Masculine 1. C'est sur le terrain du 6^{ème}, Caudry, que le CAJVB tentera de glaner sa 4^{ème} victoire le samedi 21 décembre prochain. ■

BASKET-BALL

Poissy relève la tête face à Toulouse

Les Jaunes et Bleus ont mis fin à leur interminable spirale négative en venant à bout de Toulouse devant leur public, le vendredi 6 décembre sur le score de 75 à 70.

Des sourires, une communion, des acclamations : cela faisait longtemps que le forum Armand Peugeot

n'avait pas célébré une victoire. Deux mois, pour être exact. Le Poissy Basket a mis fin à une série de 8 défaites



Le retour des Toulousains en fin de match (15-20) n'aura rien changé : le Poissy Basket sort enfin la tête de l'eau après des semaines de crise.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

DE VOUS À NOUS, LE PLUS BEAU DES CHEMINS



Avec son offre dédiée **Colas & Vous**, Colas met son savoir-faire au service des particuliers souhaitant aménager et embellir leurs espaces extérieurs.

Agence de Villepreux

3, rue Camille Claudel
ZAC du Trianon
78450 - VILLEPREUX

Centre de Rambouillet

ZA du bel Air
6, rue Barthélémy Thimonnier
78120 - RAMBOUILLET



www.colasetvous.fr

0 805 210 805

Service & appel
gratuits

COLAS

ÎLE-DE-FRANCE
NORMANDIE

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

POISSY

La grande parade de Noël défilera ce samedi

Pour son 10^{ème} anniversaire, la traditionnelle déambulation lumineuse partira de la place de la République de Poissy ce samedi 14 décembre, sous les coups de 18 h.



Le grand départ sera donné à 18 h, comme à l'accoutumée, sur la place de la République, devant l'hôtel de Ville.

L'année dernière, l'événement avait réuni pas moins de 30 000 personnes. C'est dire à quel point il est devenu un incontournable de la période des fêtes pasciennes. En ce mois de décembre 2024, la grande parade de Noël revient ce samedi 14 pour illuminer une fois de plus le centre-ville de Poissy.

Le grand départ sera donné à 18 h, comme à l'accoutumée, sur la place de la République, devant l'hôtel de Ville. Petits et grands pourront alors admirer cette grande déambulation haute en couleurs, entre costumes bariolés, illuminations féeriques et immenses mascottes décorées avec soin. D'ailleurs, ça tombe bien, c'est ce week-end que se tiendra le marché de Noël de la cité Saint-Louis, au niveau de la place de la République. Au

programme, une quarantaine d'exposants vous proposeront objets décoratifs, bijoux, vêtements adultes et enfants, ou encore jeux de société et arts de la table. Des stands de restauration seront évidemment au rendez-vous. Celui-ci sera ouvert le vendredi 13 et le samedi 14 décembre de 10 h à 21 h, ainsi que le dimanche 15 décembre de 10 h à 18 h. ■

ANDRÉSY

Un récital d'orgue à l'église Saint-Germain

Le compositeur François Saint-Yves fera parler son talent en faisant résonner l'orgue de l'église Saint-Germain d'Andrésy, ce dimanche 15 décembre à 16 h.

Clavecin, basse continue, musique de chambre, harmonie, contrepoint, orchestration... François Saint-Yves n'est pas un simple compositeur. Titulaire de neuf premiers prix du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, ce spécialiste des styles enseigne l'écriture musicale « à la manière de » Mozart, Bach ou encore Debussy.

Un moment hors du temps

Il sera à Andrésy ce dimanche 15 décembre pour un récital avec un instrument dont-il a également magnifié la maîtrise : l'orgue. C'est au cœur de l'église Saint-Germain qu'il proposera un moment hors du temps, à partir de 16 h, en accès libre. En effet, comme tous les concerts proposés au sein de cet édifice historique, le tarif sera au chapeau. ■

MANTES-LA-JOLIE

La nouvelle voix du RnB français à l'espace Brassens

Signature du label Wati B, Lynda chante depuis son adolescence dans les concerts de quartier et les MJC. Originaire de Garges-les-Gonesses, elle affole les compteurs des sites de partage de vidéos en ligne en 2010, avec ses reprises de chansons françaises ou internationales dont certaines touchent un million de personnes. Vient ensuite le temps de l'apprentissage avec des featurings pour Dry (« *À ma place* ») ou The Shin Sekai (« *À la recherche du bonheur* »). Âgée de

vingt-et-un ans en 2015, Lynda sort en janvier son premier single intitulé « *Reste* ». Depuis, elle trace son bonhomme de chemin et enchaîne les concerts jusqu'à Mantes-la-Jolie et l'espace Brassens, le vendredi 20 décembre prochain à 20 h 30 à l'espace Brassens. Rendez-vous sur la billetterie en ligne (espacebrassens.manteslajolie.fr) pour retrouver les places, accessibles à 20 euros en tarif plein, 12 euros en tarif réduit et 10 euros pour les abonnés. ■



Rendez-vous sur la billetterie en ligne (espacebrassens.manteslajolie.fr) pour retrouver les places, accessibles à 20 euros en tarif plein, 12 euros en tarif réduit et 10 euros pour les abonnés.

ORGEVAL

« Jazz & générosité » à l'espace Claude Rich

L'orchestre de la Lyre Amicale de Poissy s'invite à l'espace Claude Rich d'Orgeval le temps d'un concert, le samedi 14 décembre à 16 h, et en plus, c'est pour la bonne cause : les fonds collectés lors de cette ode au jazz, organisée par le Lions Club de Poissy, seront entièrement reversés

aux œuvres sociales de la Ville d'Orgeval. Les billets sont accessibles au tarif de 15 euros pour les adultes, et de 10 euros pour les enfants de 12 à 16 ans, que cela soit sur place ou sur la billetterie en ligne. Les moins de 12 ans, eux, peuvent accéder gratuitement à l'événement. ■

AUBERGENVILLE

Deux spectacles pas comme les autres pour finir l'année au Théâtre de la Nacelle

Après la comédie « *Les gros patinent bien* » de la compagnie Le fils du grand réseau, ce jeudi 12 décembre, c'est la compagnie Amonine qui proposera « *Personne n'est ensemble sauf moi* », une pièce de théâtre empli de créativité.

Ils devaient venir à la rencontre du public aubergenvillois le 23 novembre dernier, mais suite à la bles-

sure de l'un des comédiens, la date de leur spectacle a dû être repoussée. Mais cette fois, c'est la bonne : la

compagnie Le fils du grand réseau sera bien au théâtre de la Nacelle ce jeudi 12 décembre pour présenter son spectacle à succès, « *Les gros patinent bien* ». Molière du meilleur spectacle 2022, ce « *cabaret de carton* » est une épopée hilarante, qui croise l'esprit des Monty Python et l'art du clown. Aventures rocambolesques déployées à force d'astuces et de gags, c'est une explosion d'idées aussi géniales que farfelues.

Quelques jours plus tard, le mardi 17 décembre, place à la compagnie Amonine et le spectacle « *Personne n'est ensemble sauf moi* ». Ce spectacle nous plonge dans la vie d'Aldric, Oussama, Clarisse et Léa. Ils sortent tout juste de l'adolescence, et ont pour point commun un handicap invisible. Solitude, maturité, créativité... De nombreux thèmes seront abordés avec au plateau, des acteurs professionnels, un musicien live et des comédiens en situation de handicap qui proposent un théâtre où la normalité n'existe pas, mais qui vient la questionner avec force. Pour prendre vos places, rendez-vous sur billetterie-lanacelle.gpseo.fr ■



Pour prendre vos places, rendez-vous sur billetterie-lanacelle.gpseo.fr.

VILLENES-SUR-SEINE

L'école de danse Danceline va se produire pour la bonne cause

Tous les ans, l'association Danceline, dirigée par Céline Choquet, participe à la mobilisation pour le Téléthon. Chaque mois de décembre, depuis 15 ans, l'association propose un spectacle de danse qui réunit petits et grands, et dont les fonds sont reversés à la recherche

contre les maladies rares. Cette année, direction la salle des arts de Villennes-sur-Seine le dimanche 15 décembre, à 16 h et 17 h 30, pour voir la fine fleur de la danse yvelinoise faire parler son talent. Les billets seront disponibles sur place au prix de 5 euros. ■

ACHERES

Montez sur les planches avec votre enfant

Envie de faire parler votre talent de comédien aux côtés de votre progéniture ? L'atelier théâtre parents/enfants, proposé par la Maison des parents d'Achères, permet de créer ou de développer du lien, d'améliorer la prise de parole en public, d'apprendre à occuper l'espace et

de développer la concentration et la mémoire, tout en libérant sa créativité. Le tout de façon ludique et dans un cadre bienveillant. Pour participer au prochain atelier, qui sera dispensé le mercredi 18 décembre de 10 h 30 à 12 h, il suffit de s'inscrire au 06.85.32.49.51. ■

REPORTAGE

La parole aux jeunes du CEJ

À Mantes-la-Jolie, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) offre bien plus qu'un simple accompagnement vers l'emploi. En collaboration avec **LFM Radio**, ces jeunes bénéficient d'ateliers immersifs qui leur ouvrent les portes d'un univers captivant : celui des médias et de la radio.



« Chaque moment passé à LFM Radio a été une occasion de mettre en pratique nos compétences, de découvrir de nouveaux aspects du métier et de nous surpasser. »

Dans les studios, pendant une semaine, les participants découvrent les multiples facettes du métier : écriture de chroniques, techniques d'interview, maîtrise du micro et montage audio. Oumar, Kevin, Nouha, Ismael et Henda se sont lancés un défi, écrire un article avec ce qu'ils ont appris pour raconter leur expérience.

Au cours de cette semaine, nous avons non seulement développé nos compétences en rédaction et en analyse d'information, mais aussi affiné notre aisance à l'oral. Nous avons eu l'opportunité de découvrir divers at-

eliers proposés par **LFM Radio**. Nous avons notamment appris à analyser des documents afin de distinguer une fake news d'une information réelle. Ensuite, nous avons exploré les différents postes au sein de la radio, ce qui nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement d'une telle structure. Nous avons également travaillé sur des aspects essentiels tels que l'élocution, la posture, la confiance en soi et l'intonation de la voix. Nous avons rédigé nos propres chroniques, puis nous avons eu l'occasion de les diffuser. « À travers les ateliers et les défis auxquels nous avons

participé, nous avons non seulement enrichi nos connaissances, mais aussi renforcé notre confiance en nous. » - Kevin. Notre semaine à **LFM** a été une expérience très enrichissante. Nous avons eu l'opportunité de découvrir de nombreux aspects du métier de journaliste radio. Les séances consacrées à l'élocution, à la posture, à la confiance en soi et à l'intonation de la voix ont été particulièrement utiles et nous ont permis de gagner en aisance devant le micro. Rédiger et diffuser nos chroniques a été un véritable moment de fierté, car cela nous a permis de mettre en pratique tout ce que nous avons appris. En somme, cette semaine a été à la fois formatrice et motivante, nous offrant une meilleure compréhension du monde de la radio et de nombreux outils pour progresser, tant sur le plan professionnel que personnel. « Chaque moment passé à LFM Radio a été une occasion de mettre en pratique nos compétences, de découvrir de nouveaux aspects du métier et de nous surpasser. » - Kevin

Pour **LFM Radio**, ces ateliers sont bien plus qu'une initiation technique, ils illustrent parfaitement la mission de **LFM** : être une radio de proximité qui non seulement informe, mais agit pour inspirer les générations futures. ■

LFM 95.5, TA RADIO LOCALE OUVERTE A TOUS !

BESOIN DE COMMUNIQUER SUR UN EVENEMENT, UN PROJET OU ENVIE DE DECOUVRIR LE MEDIA RADIO ? CONTACTEZ-NOUS

01 30 92 58 91
direction@lfm-radio.com
lfm-radio.com

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

			9				5	
3			8		6	7	9	4
	8	7				2		
	9			6			1	
1		2		3		9		7
7	6		1			8		3
					4	5		9
				9				
4	1	9			5	3		

SUDOKU : niveau difficile

6								
		7	5					8
					6			9
		1						3
				5		7		
7		6		3				2
					8	4		
		8		9		2	6	
	4		1				8	

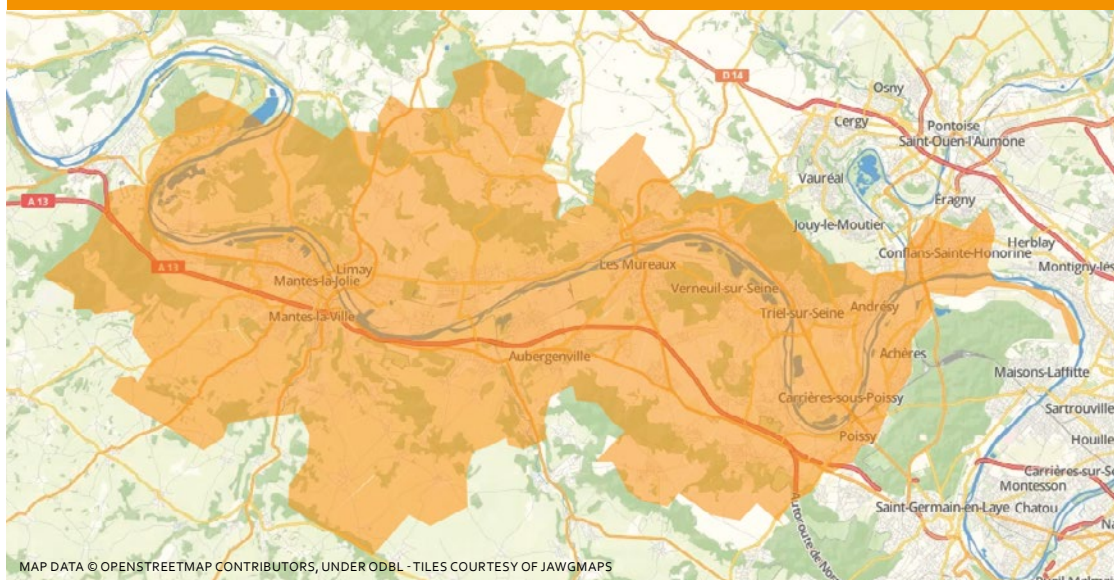
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°415 du 4 décembre 2024 :

5	3	4	7	9	2	8	6	1
2	1	6	4	8	3	5	9	7
8	7	9	5	1	6	2	4	3
4	6	1	2	3	7	9	8	5
3	9	5	8	4	1	6	7	2
7	8	2	9	6	5	1	3	4
6	5	7	3	2	9	4	1	8
1	2	8	6	7	4	3	5	9
9	4	3	1	5	8	7	2	6

4	2	7	6	1	9	8	3	5
9	6	8	5	3	2	1	4	7
3	1	5	4	7	8	6	9	2
5	8	3	7	4	1	2	6	9
2	4	6	9	8	5	7	1	3
7	9	1	3	2	6	5	8	4
8	7	9	2	6	3	4	5	1
1	5	4	8	9	7	3	2	6
6	3	2	1	5	4	9	7	8

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ **Publicité :** Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 12-2024 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



Yvelines • Hauts-de-Seine

PASS **Destination** YVELINES • HAUTS-DE-SEINE

**Cet HIVER aussi,
profitez de SORTIES
à PRIX RÉDUIT**



Téléchargez gratuitement l'application !

PASS
Destination
YVELINES • HAUTS-DE-SEINE